



Poste à pourvoir : **CDD Travailleur Social (H/F) Temps complet**
(Par voie de recrutement interne et externe)

Dans le cadre d'un remplacement de congé maladie, l'ARS recherche un Travailleur Social (H/F) à temps complet pour rejoindre son Unité de Promotion et d'Insertion par le Logement (UPIL). Rattaché au **Pôle Logement et Insertion** de l'association, ce service intervient sur demande de la métropole du Grand Nancy et du Conseil départemental de Meurthe et Moselle dans le cadre du Fonds Solidarité Logement (FSL).

Modalités :

Service d'affectation : **UPIL**
Lieu : Maxéville
Type contrat : **CDD 1 mois, potentiellement renouvelable**
Temps de travail : Temps complet – 35 heures / semaine
Date prise de fonction : **dès que possible**
Conditions de travail : Accords Collectifs CHRS
Rémunération : Groupe 5,
Reprise d'ancienneté selon dispositions conventionnelles

Fonction :

Dans le cadre des missions dévolues au service au titre du FSL, vous serez chargé(e) de la mise en œuvre de mesures individualisées d'accompagnement social exercées à domicile auprès de ménages nécessitant un accompagnement à l'accès au logement ou au maintien dans les lieux.

Cet accompagnement social mis en place pour une durée de 6 mois à 18 mois vise notamment à :

- Aider à la définition d'un projet de relogement adapté aux besoins et aux ressources du ménage ;
- Aider et accompagner le ménage dans sa recherche d'un logement public ou privé adapté à sa situation ;
- Aider le ménage dans son installation en logement (ouverture des droits, mobilisation des aides financières, démarche d'appropriation et d'intégration dans les lieux...)
- Aider au maintien du ménage dans son logement (soutien dans la gestion budgétaire et traitement des impayés, conseils sur le savoir habiter, assistance à la réalisation de travaux en cas de non décence, démarche de médiation avec le bailleur...)
- De manière plus globale, aider le ménage en lien avec les services de droit commun dans la résolution de ses difficultés ayant un impact sur sa capacité à habiter ou accéder à un logement.

Chaque mesure fera l'objet d'une évaluation semestrielle transmise à la métropole ou au Conseil départemental sollicitant ou non une reconduction de la mesure sur la base d'objectifs atteints ou restant à atteindre.

Profil – exigences :

- DE de Conseiller en Economie Sociale et Familiale, d'Assistant de Service Social ou d'Educateur Spécialisé exigé
- Compétence rédactionnelle exigée
- Bonne connaissance des réseaux et des dispositifs liés au logement
- Capacité à travailler en partenariat
- Disponibilité, autonomie, rigueur
- Maitrise de la bureautique Word et Excel
- Titulaire du permis B

Candidatures :

Par courrier ou email
ARS LOGEMENT ET INSERTION
A l'attention de Mme Peggy BOTTOLLIER, Directrice de Pôle
37 boulevard d'Austrasie - 54000 NANCY
pbottollier@asso-ars.org

Délai de dépôt des candidatures : 1^{er} décembre 2019